



Collision sur l'autoroute

Par **panatinaikos**, le **05/09/2018** à **18:36**

bonjour !

un véhicule roulant sur une autoroute a été heurté par l'arrière par un autre véhicule lui occasionnant des dommages très importants. Le véhicule qui a percuté le premier véhicule n'a subi que des dégâts insignifiants. Il n'a pas fait l'objet d'expertise. L'assurance du véhicule heurté assuré en illimité refuse de l'indemniser et a envoyé le dossier à Alfa Assurance pour enquête ? Que faire en pareil cas ? Merci de la réponse.

Par **chaber**, le **05/09/2018** à **19:13**

bonjour

[citation]L'assurance du véhicule heurté assuré en illimité refuse de l'indemniser et a envoyé le dossier à Alfa Assurance pour enquête [/citation]

Créée en 1989, ALFA - Agence pour la Lutte contre la Fraude à l'Assurance - est une association loi de 1901, dont l'objet est de promouvoir la lutte contre la fraude dans le secteur de l'assurance.

C'est donc que l'assureur estime qu'il y a une très forte disproportion entre vos dommages et ceux de l'adversaire

Qu'appellez vous "assuré en illimité"?

les dommages sont-ils supérieurs à 6500€ HT?

Par **panatinaikos**, le **07/09/2018** à **13:07**

oui c'est ça ,l'assurance trouve la disproportion entre les dégâts

Par **Lag0**, le **07/09/2018** à **13:21**

Bonjour,

Merci de ne pas multiplier les sujets pour une même problématique.

https://www.experatoo.com/reglement-des-sinistres/collision-autoroute_158895_1.htm